

	<p align="center">Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS</p> <p align="center">Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09</p>	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
<p align="center">SOCIETE ENSIO - TIRAGE DE FIBRE OPTIQUE – RUE ANTOINE BECQUEREL ARRETE N° 2023/351</p>		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;
VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 14 décembre 2023 de la société ENSIO sollicitant la Ville pour des travaux de tirage de fibre optique rue Antoine Becquerel à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société ENSIO est autorisée à procéder, à partir du 1^{er} janvier 2024 et pour une durée de 27 jours, à des travaux de tirage de fibre optique rue Antoine Becquerel à Ifs.
- Article 2 :** Pour permettre la réalisation de ces travaux, la circulation sera alternée par la mise en place d'un alternat manuel.
- Article 3 :** La société ENSIO est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société ENSIO devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société ENSIO ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 14 décembre 2023



Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE.